CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E183572** **VALABLE JUSQU'AU** **30/01/2027**

ÉDITÉ LE 18/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/03/2020

Raison sociale : BOISBOREAL

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 13/09/2024

Capital : 1 800 000

8 RUE JOSEPH MONNIER POLE ODYSSEE
POLE ODYSSEE
85220 COEX

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHE SUR YON 2005B00525

Siret : 882 199 565 00012

Téléphone : 02 51 54 50 56 **Fax :**

Portable : 07 88 53 71 10

Code NACE : 1623Z

Numéro caisse de congés payés : 5413265

Responsabilité légale :
MERCERON JOCELYN PRÉSIDENT / CHARRIER ALIZEE ANGELINE VICTORINE DIRECTRICE GENERALE

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP L06342B1244000/001670311/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP L06342B1244000/001670311/0

Site Internet : http://www.boisboreal.fr

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2026

E-mail : contact@boisboreal.fr

Effectif moyen : 36 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 4 928 084 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante)	36	31/01/2025
2361	Fabrication et pose de bâtiments à ossature bois (Technicité courante)		09/06/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

18/06/2026 08:16

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.